

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 25 février 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3864-2013

Hydro-Québec - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 / DEMANDE DE DÉLAI ADDITIONNEL POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU ROÉÉ
ND : 1001-083

Chère Consœur,

Bien que nous soyons en mesure de déposer une première demande de renseignements à l'intérieur des délais fixés dans la décision procédurale D-2014-017, nous désirons informer la Régie qu'en raison de l'indisponibilité temporaire d'un expert dans les jours précédant l'échéance ainsi qu'en raison du délai occasionné par la traduction de certains documents nécessaires aux experts, le ROÉÉ ne sera pas en mesure de déposer la totalité de ses demandes de renseignements pour le 5 mars 2013.

Nous demandons donc respectueusement à la Régie de bien vouloir accorder au ROÉÉ un délai jusqu'au 14 mars 2013 pour déposer des demandes de renseignements additionnelles, le cas échéant. Le ROÉÉ s'efforcera de procéder

avec célérité et déposera ces demandes additionnelles avant cette date si cela lui est possible.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Pascale Boucher Meunier

par Pascale Boucher Meunier, avocate

PBM/pbm
cc. (par courriel)
Me Éric Fraser